

Notice d'utilisation **Logamax U154 V2**

U154-24K V2

6 720 814 487 (2024/10) BE

Lire attentivement avant l'utilisation SVP.

Buderus

Chers clients,

La Buderus chaudière murale au gaz **Logamax U154 V2** est construite et fabriquée sur la base des connaissances technologiques et des règles de sécurité techniques les plus récentes. La facilité d'utilisation a été tout particulièrement prise en compte.

Pour une utilisation fiable, économique et écologique de l'installation, nous vous recommandons de respecter les consignes de sécurité ainsi que la présente notice d'utilisation.

Table des matières

1	Explication des symboles et mesures de sécurité	2
1.1	Explication des symboles	2
1.2	Consignes générales de sécurité	3
2	Indications concernant l'appareil	4
2.1	Utilisation conforme	4
2.2	Données de produits relatives à la consommation énergétique	4
3	Aperçu des fonctions	5
4	Mise en service	6
4.1	Avant la mise en marche	6
4.2	Allumer/éteindre l'appareil	7
4.3	Mise en marche du chauffage	7
4.4	Régulation du chauffage	7
4.5	Régler la température ECS	8
4.6	Position été	8
4.7	Protection contre le gel	8
4.8	Anomalies	9
4.9	Protection contre le blocage du circulateur	9
5	Consignes pour économiser l'énergie	9
6	Généralités	10
7	Protection de l'environnement/ Recyclage	10

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explication des symboles

Avertissements



Les avertissements sont indiqués dans le texte par un triangle de signalisation. En outre, les mots de signalement caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

- **AVIS** signale le risque de dégâts matériels.
- **PRUDENCE** signale le risque d'accidents corporels légers à moyens.
- **AVERTISSEMENT** signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.
- **DANGER** signale la survenue d'accidents mortels en cas de non respect.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole ci-contre.

Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Etape à suivre
→	Renvois à un autre passage dans le document
•	Énumération/Enregistrement dans la liste
–	Énumération/Enregistrement dans la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Consignes générales de sécurité

Consignes destinées aux utilisateurs

Cette notice d'emploi s'adresse à l'utilisateur exploitant de l'installation de chauffage.

Le non-respect de ces consignes peut entraîner des dégâts matériels, des dommages corporels ou accidents mortels.

- ▶ Lire les notices d'emploi (appareil, régulation, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.

Utilisation conforme

Le produit doit être utilisé uniquement pour la production d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans des systèmes à boucle d'eau chaude fermée destinés à un usage privé.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

Comportement en cas d'odeur de gaz

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes !

- ▶ Éviter la formation de flammes ou d'étincelles :
 - Ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
 - Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecteur.

- Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.
- ▶ Fermer l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un téléphone situé à l'extérieur du bâtiment !

Danger de mort dû à l'intoxication par les produits de combustion

Les fuites de produits de combustion peuvent entraîner des accidents mortels. En cas de conduits de fumisterie endommagés ou non étanches ou en cas d'odeur de produits de combustion, respecter les règles de comportement suivantes.

- ▶ Arrêter le générateur de chaleur.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Le cas échéant, avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Informer un installateur ou un service après-vente agréé.
- ▶ Faire immédiatement éliminer les défauts.

Inspection et entretien

L'insuffisance ou l'absence de nettoyage, d'inspection ou d'entretien peut provoquer des dégâts matériels et/ou dommages corporels, voire un danger de mort.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Remédier immédiatement aux défauts constatés.
- ▶ Faire inspecter l'installation de chauffage une fois par an par un professionnel agréé et faire effectuer les travaux de maintenance et de nettoyage nécessaires.
- ▶ Faire nettoyer le générateur de chaleur au moins une fois tous les deux ans.
- ▶ Nous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuelle et de maintenance personnalisé avec un technicien agréé.

Transformation et réparations

Les modifications non conformes sur le générateur de chaleur ou sur les autres pièces de l'installation de chauffage peuvent entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Ne jamais retirer l'habillage du générateur de chaleur.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur le générateur de chaleur ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.
- ▶ N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité ! Installations de chauffage avec ballon d'eau chaude sanitaire : pendant la mise en température, de l'eau risque de s'écouler par la soupape de sécurité du ballon d'eau chaude sanitaire.

Danger de mort dû au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit, entre autres, par la combustion incomplète de combustibles fossiles, tels que le fioul, le gaz ou les combustibles solides.

Des risques surviennent si du monoxyde de carbone s'échappe de l'installation en raison d'un défaut ou d'une fuite et s'accumule à l'intérieur sans que l'on s'en aperçoive.

Le monoxyde de carbone est invisible, incolore et inodore.

Pour éviter les dangers causés par le monoxyde de carbone :

- ▶ Faire inspecter et entretenir régulièrement l'installation par une entreprise qualifiée.
- ▶ Utiliser des détecteurs de monoxyde de carbone qui avertissent à temps des fuites de monoxyde de carbone.
- ▶ En cas de suspicion de fuite de monoxyde de carbone :
 - Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
 - Informer une entreprise spécialisée qualifiée.
 - Faire éliminer les défauts.

Fonctionnement type cheminée ou V.M.C.

Le local d'installation doit être suffisamment aéré lorsque l'appareil récupère l'air de combustion du local.

- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ S'assurer du respect des exigences d'aération en accord avec un spécialiste :
 - en cas de transformations de la construction (par ex. remplacement des portes et fenêtres)
 - en cas d'intégration a posteriori d'appareils avec évacuation de l'air vers l'extérieur (par ex. ventilateurs d'évacuation, ventilateurs de cuisine ou climatiseurs).

Air de combustion/air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité de l'appareil.
- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (diluants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité de l'appareil.

Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

« Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance ».

« Si le cordon électrique d'alimentation de l'appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger ».

2 Indications concernant l'appareil

2.1 Utilisation conforme

Cette chaudière à tirage naturel est conçue pour être raccordée uniquement à un conduit commun à plusieurs logements d'un bâtiment existant, qui évacue les résidus de combustion hors de la pièce où est installée la chaudière. Elle prélève l'air comburant directement dans la pièce et est équipée d'un coupe-tirage antirefouleur. En raison de la perte d'efficacité que cela entraînerait, l'utilisation de cette chaudière dans d'autres conditions ferait augmenter la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement, et doit donc être évitée.

2.2 Données de produits relatives à la consommation énergétique

Les données du produit suivantes sont conformes aux exigences règlements UE 811/2013 et 812/2013 complétant la directive 2010/30/UE.

Données du produit	Symbole	Unité	7 736 900 302
Type de produit	–	–	U154-24K G20/25 V2
Chaudière de type B1	–	–	oui
Dispositif de chauffage mixte	–	–	oui
Puissance thermique nominale	P_{rated}	kW	24
Capacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	77
Classe d'efficacité énergétique	–	–	C
Puissance thermique utile			
À la puissance thermique nominale et en régime haute température ¹⁾	P_4	kW	23,7
À 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ²⁾	P_1	kW	7,0
Rendement			
À la puissance thermique nominale et en régime haute température ¹⁾	η_4	%	82,1
À 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ²⁾	η_1	%	81,2
Consommation d'électricité auxiliaire			
À pleine charge	$e_{l_{max}}$	kW	0,019
À charge partielle	$e_{l_{min}}$	kW	0,017
En mode veille	P_{SB}	kW	0,007
Autres caractéristiques			
Pertes thermiques en régime stabilisé	P_{stby}	kW	0,182
Émission d'oxyde d'azote	NOx	mg/kWh	17
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L_{WA}	dB(A)	44
Caractéristiques supplémentaires pour les dispositifs de chauffage mixtes			
Profil de soutirage déclaré	–	–	M
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	0,170
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh	37
Consommation journalière de combustible	Q_{fuel}	kWh	10,095
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ	617
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%	56
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage d'eau	–	–	B

Tab. 2 Données du produit relative à la consommation énergétique

- 1) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.
- 2) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage) de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.

3 Aperçu des fonctions

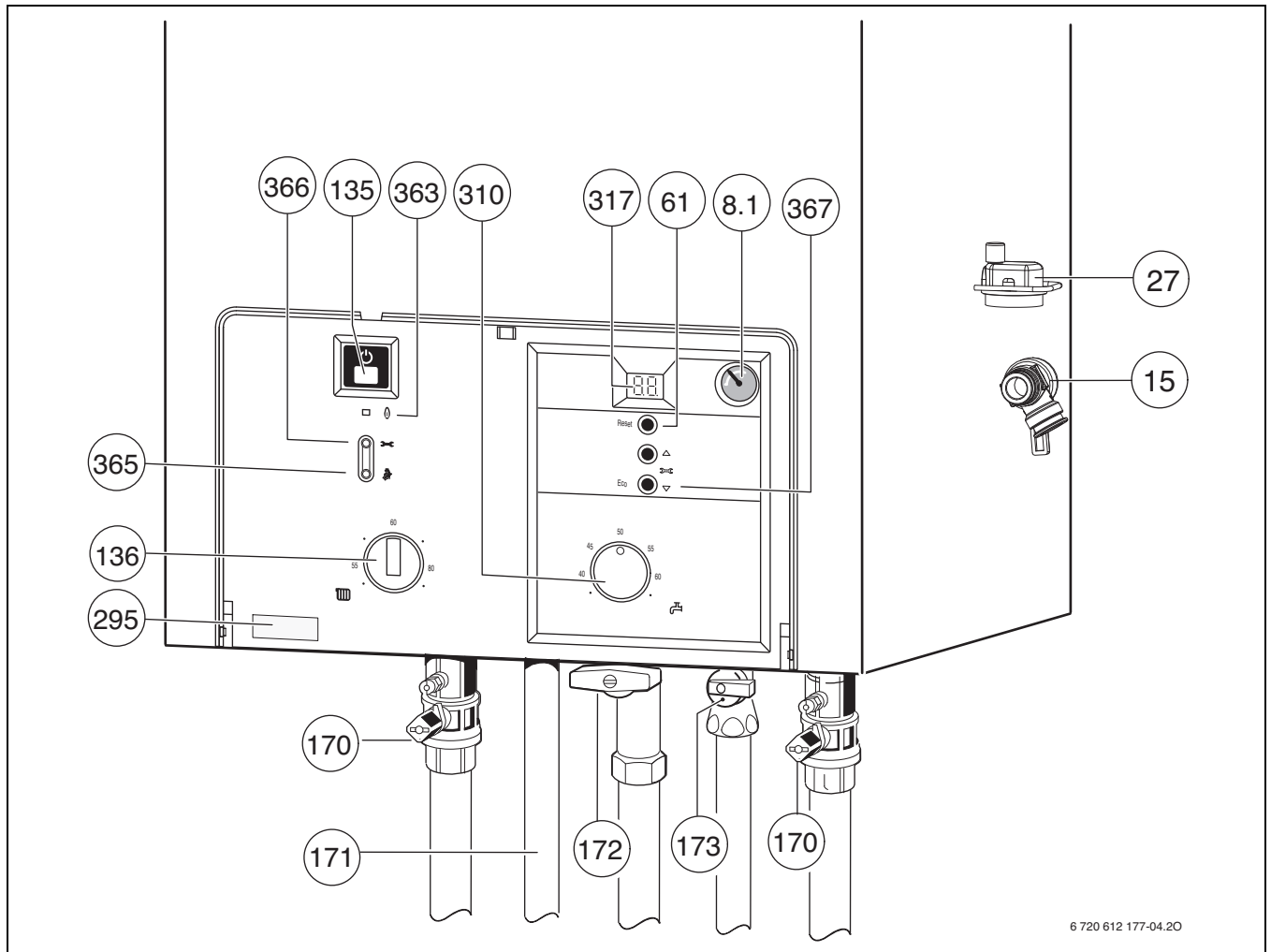


Fig. 1

- [8.1] Manomètre
- [15] Soupape de sécurité chauffage
- [27] Purgeur automatique
- [61] Bouton de dépannage (Reset)
- [135] Touche Marche / Arrêt
- [136] Sélecteur de température de départ chauffage
- [170] Robinets d'entretien pour départ et retour (accessoire)
- [171] Eau chaude
- [172] Robinet gaz (fermé)
- [173] Vanne d'arrêt eau froide
- [295] Etiquette d'identification du type d'appareil
- [310] Sélecteur de température d'eau chaude sanitaire
- [317] Afficheur
- [363] Lampe-témoin brûleur
- [365] Touche de ramoneur
- [366] Touche de service
- [367] Touche Eco

4 Mise en service

4.1 Avant la mise en marche

Ouvrir le robinet de gaz (172)

- ▶ Enfoncer la poignée et tourner vers la gauche jusqu'à la butée (poignée dans le sens d'écoulement = ouvert).

Robinets d'entretien (170)

- ▶ Tourner la vis carrée avec la clé jusqu'à ce que l'encoche soit positionnée dans le sens de l'écoulement (voir petit encadré).
Si encoche perpendiculaire au sens d'écoulement = robinet fermé.

Vanne d'arrêt eau froide (173)

- ▶ Tourner la poignée dans le sens de l'écoulement.
Si la poignée est perpendiculaire au sens de l'écoulement = robinet fermé.

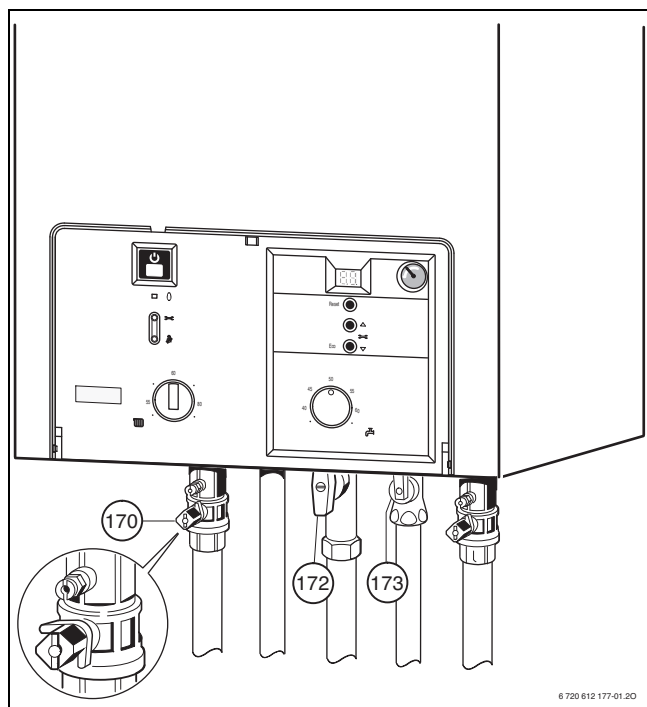


Fig. 2

Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage



Dans les appareils sans dispositif de remplissage :

Avant le remplissage, remplir le tuyau d'eau. Ceci évite que de l'air pénètre dans l'eau de chauffage.

- ▶ L'aiguille du manomètre (8.1) doit se situer entre 1 et 2 bars.
- ▶ Si l'aiguille se situe en dessous de 1 bar (installation froide), ajouter de l'eau jusqu'à ce que l'aiguille se positionne entre 1 et 2 bars.
Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre installateur.
- ▶ Si la température de l'eau du circuit de chauffage est au niveau le plus élevé, ne pas dépasser une **pression max.** de 3 bars (la soupape de sécurité (15) s'ouvre).

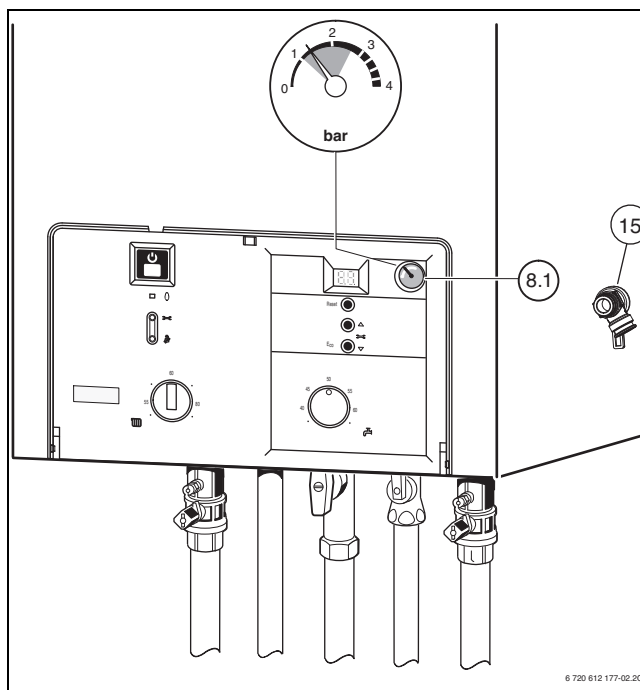


Fig. 3

4.2 Allumer/éteindre l'appareil

Mise en marche

- ▶ Mettre l'appareil en marche au moyen de la touche Marche / Arrêt. Après un peu de temps, l'afficheur indique la température de départ.

Arrêt

- ▶ Mettre l'appareil hors fonctionnement au moyen de la touche Marche / Arrêt.
- ▶ Si l'appareil doit être mis hors service pour une longue période : prévoir une protection anti-gel (→ chapitre 4.7).

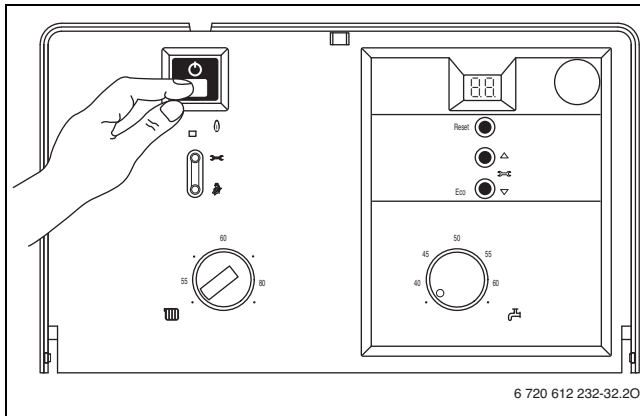



Fig. 4

4.3 Mise en marche du chauffage

- ▶ Tourner le thermostat de température , afin d'adapter la température de départ maximale de l'eau de chauffage au type d'installation :
 - Minimum, bouton rotatif en position horizontale vers la gauche : env. 55 °C
 - Maximum, bouton de réglage à fond vers la droite : Températures de départ jusqu'à env. 88 °C
- Lorsque le brûleur est en service, la lampe-témoin **vert** s'allume.

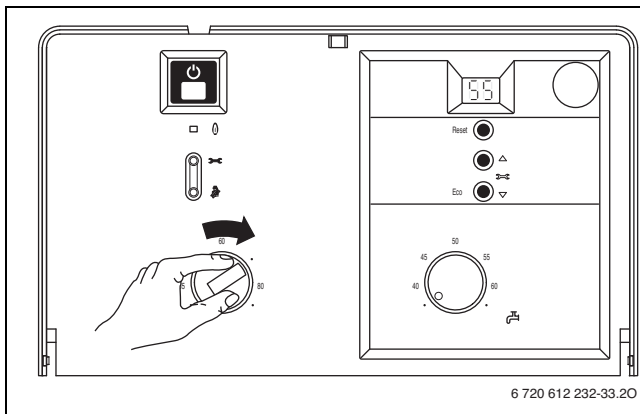


Fig. 5

4.4 Régulation du chauffage

Les installations de chauffage individuel doivent comporter un dispositif de réglage automatique, par logement ou par pièce réglant la fourniture de chaleur en fonction, soit de la température extérieure, soit de la température intérieure (thermostat d'ambiance, robinet thermostatique).



Pour le réglage correct, respecter les instructions d'utilisation du thermostat utilisé.

- ▶ Régler le régulateur en fonction de la température extérieure sur la courbe de chauffage et le fonctionnement correspondants.
- ▶ Régler le thermostat intérieur sur la température souhaitée.

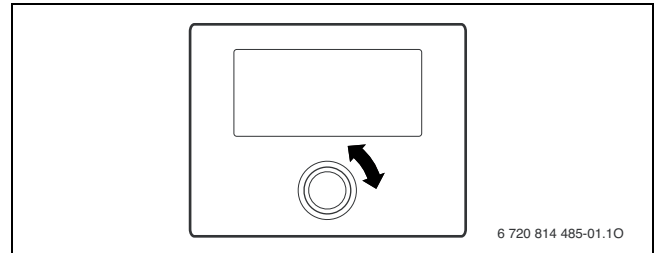



Fig. 6 Régulateur

4.5 Régler la température ECS

Pour ces appareils, il est possible de régler la température d'eau chaude avec la molette  entre env. 40 °C et 60 °C.

La température réglée n'est pas indiquée sur l'afficheur.

Position du sélecteur	Température d'eau chaude sanitaire
● (Butée gauche)	env. 40 °C
40 à 60	La valeur sur la graduation correspond à la température d'écoulement souhaitée.
● (Butée droite)	env. 60 °C

Tab. 3

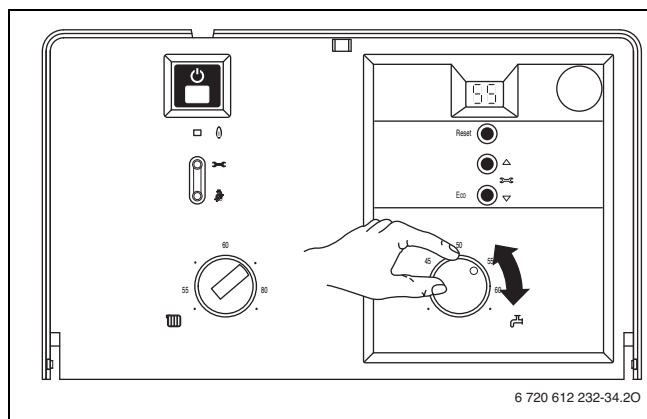


Fig. 7

Touche eco

En appuyant sur la touche **eco**, on peut choisir entre **mode confort** et **mode économique**.

Mode confort, la touche eco est éteinte

L'appareil est maintenu **en permanence** à la température réglée. Le temps d'attente est court lors de besoin d'eau chaude sanitaire. L'appareil se met en marche même en l'absence d'utilisation d'eau chaude sanitaire.



Mode économique, la touche Eco est allumée

- Le réchauffage à la température réglée ne se fait que lorsque de l'eau chaude sanitaire est prélevée.
- avec besoins** déclarés.
Ouvrir brièvement puis refermer le robinet d'eau chaude pour chauffer l'eau à la température réglée.



La déclaration des besoins permet une économie de gaz et d'eau maximale.

4.6 Position été (préparation d'eau chaude uniquement)

- Noter la position du sélecteur de température pour le départ chauffage .
- Tourner le sélecteur  complètement à gauche.
Le chauffage est coupé, seule l'alimentation en eau chaude sanitaire est active. L'alimentation électrique des régulateur, thermostat et horloge de programmation n'est pas coupée.



AVERTISSEMENT : risque de gel pour l'installation de chauffage.

En service été, seule la chaudière est protégée contre le gel.

Consulter aussi, les instructions d'utilisation du régulateur ou du thermostat.

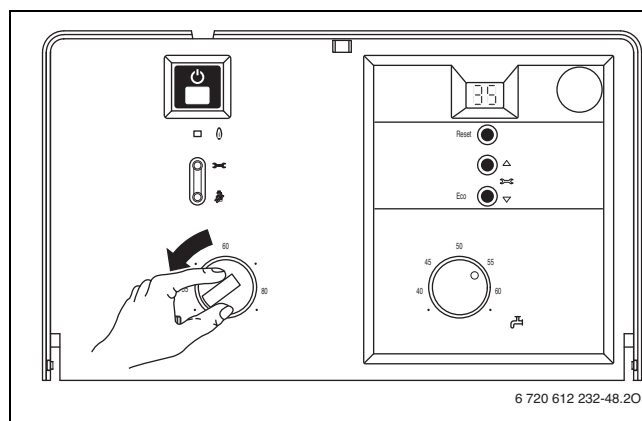



Fig. 8


4.7 Protection contre le gel

Pour le circuit de chauffage :

- Laisser le chauffage allumé, thermostat  **au moins** en position **horizontale à gauche**.
- Lorsque le chauffage est déclenché : Mélanger l'eau de chauffage avec un produit antigel, voir notice d'installation et vider le circuit d'eau chaude.

Consulter aussi, les instructions d'utilisation du régulateur ou du thermostat.

Pour le ballon :

- Tourner le thermostat  complètement à gauche (40 °C).

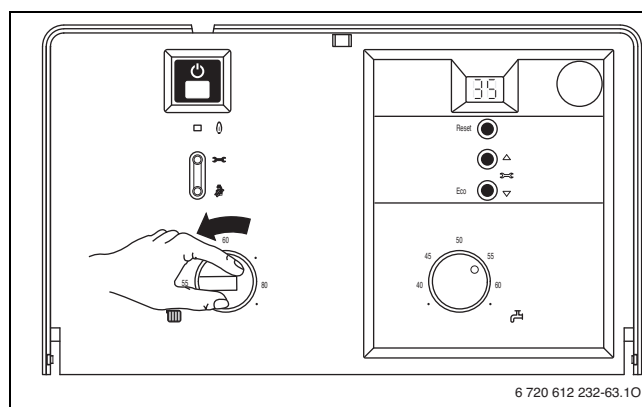


Fig. 9

4.8 Anomalies

Des anomalies peuvent survenir en cours de service.

L'afficheur indique une perturbation et la touche « Reset » peut clignoter.

Lorsque la touche « Reset » clignote :

- ▶ Appuyer sur la touche « Reset » pendant 3 sec. environ.
L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

Lorsque la touche « Reset » ne clignote pas :

- ▶ Eteindre l'appareil et le rallumer (→ page 7).
L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

S'il n'est pas possible de remédier à la perturbation :

- ▶ Contacter un installateur ou un service après-vente agréé Buderus et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil (→ page 10).

4.9 Protection contre le blocage du circulateur



Cette fonction permet d'éviter un blocage de la pompe de chauffage après une période d'arrêt prolongée.

Chaque arrêt de la pompe entraîne au bout de 24 heures un enclenchement de la pompe pour une durée de 10 secondes.

5 Consignes pour économiser l'énergie

Economiser le gaz

La chaudière a été construite de façon à assurer une consommation de gaz réduite, des émissions polluantes faibles et un confort optimal. L'alimentation du brûleur en gaz est réglée suivant la température ambiante désirée de l'appartement. La chaudière règle automatiquement la flamme du brûleur lorsque l'on varie la demande de température ambiante. Cette modulation de puissance assure un lissage des variations de température et permet une répartition homogène de la température dans les pièces de l'appartement. L'appareil peut fonctionner pendant un temps prolongé sans consommer plus de gaz qu'un appareil qui est soumis à des cycles marche-arrêt en permanence.

Entretien

Pour que la consommation de gaz et les émissions polluantes restent pendant longtemps les plus faibles possibles, nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un installateur ou un service après-vente agréé Buderus et de faire effectuer un entretien de la chaudière tous les ans.

Régulation du chauffage

Le fonctionnement de la chaudière exige un thermostat d'ambiance ou un régulateur à sonde extérieure.

Installations de chauffage avec régulateur RC300 en fonction de la température extérieure

Ce type de régulation enregistre la température extérieure et modifie la température de départ du chauffage selon la courbe de chauffage réglée sur le régulateur. Plus la température extérieure est froide, plus la température de départ sera élevée.

Régler la courbe de chauffage le plus bas possible. Le thermostat de l'appareil doit être réglé sur la température de détermination maximale de l'installation de chauffage.

Installation de chauffage équipée d'un régulateur de température ambiante RC...

Le local où est installé le régulateur de température ambiante détermine la température des autres pièces (pièce de commande). Dans la pièce de commande, il ne faut pas qu'il y ait un robinet thermostatique sur le radiateur.

Le régulateur de température de l'appareil doit être réglé sur la température de service maximale.

Il est possible de régler la température ambiante dans chaque pièce de façon individuelle (à l'exception de la pièce de commande) par l'intermédiaire des robinets thermostatiques des radiateurs. Lorsque, dans la pièce de commande, on désire une température plus basse que dans les autres pièces, il suffit de laisser le thermostat asservi à la température ambiante sur la valeur réglée et de régler les robinets thermostatiques en conséquence.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques de sorte que la température ambiante souhaitée puisse effectivement être atteinte. Ne modifier la courbe de chauffage (sur le régulateur à sonde extérieure) ou la consigne de la température ambiante (sur le thermostat), que si la température souhaitée n'est pas atteinte au bout d'un certain temps.

Abaissement de la température pendant la nuit

Une réduction importante de la consommation de gaz est possible si l'on baisse la température ambiante pendant la nuit ou même pendant la journée. Une baisse de température de 1K correspond à une économie d'environ 5%. Cependant il n'est pas judicieux de laisser la température ambiante des pièces chauffées tous les jours descendre en dessous de +15°C, car des murs trop refroidis continuent à répandre du froid dans la pièce. On a alors tendance à choisir une température ambiante trop élevée ce qui se traduit par une consommation en énergie plus élevée que dans le cas d'un apport de chaleur régulier.

Dans un bâtiment disposant d'une bonne isolation thermique, régler la température sur une valeur plus basse dans le mode Economiser. Même si la température économique déterminée n'est pas atteinte, on économise de l'énergie puisque le chauffage est arrêté.

Le cas échéant, choisir plutôt l'heure de la mise en route du mode Economiser.

Aérer les pièces

Pour aérer les pièces, ne pas laisser les fenêtres entrouvertes. La pièce perd de manière permanente de la chaleur sans que l'air s'en trouve amélioré pour autant. Mieux vaut aérer brièvement mais intensément (fenêtres grandes ouvertes).

Fermer les robinets thermostatiques durant l'aération.

Eau chaude sanitaire

Choisir la température de l'eau chaude sanitaire aussi basse que possible. Un réglage sur une température basse permet une économie d'énergie importante. En plus, les températures élevées de l'eau chaude entraînent un plus fort entartrage et entravent le bon fonctionnement de l'appareil (par ex. des temps de chauffe prolongés ou un débit d'eau réduit).

Bouclage sanitaire

Si l'appareil est équipé d'une pompe de circulation de l'eau de chauffe, la régler par une minuterie suivant les besoins individuels (par exemple, matin, midi et soir).

A présent, vous connaissez la manière économique de vous chauffer avec une chaudière gaz à condensation. Si vous avez encore des questions, adressez-vous à votre installateur ou écrivez-nous.

6 Généralités

Nettoyage de la calandre

Nettoyer la calandre avec un chiffon humide. Ne jamais utiliser de produits de nettoyage agressifs ou caustiques.

Caractéristiques techniques de l'appareil

Lorsque vous faites appel au service après-vente de votre installateur, il est fort utile d'indiquer certaines caractéristiques de votre appareil. Les caractéristiques sont indiquées sur la plaque signalétique de l'appareil ou sur l'autocollant (→ page 6, pos. 295).

Chaudière à gaz murale (par ex. Logamax U154-24K V2)

.....
Date de fabrication

.....
Date de mise en service:

.....
Nom de l'installateur:

7 Protection de l'environnement/ Recyclage

La protection de l'environnement est un principe fondamental du groupe Bosch.

Pour nous, la qualité de nos produits, la rentabilité et la protection de l'environnement constituent des objectifs aussi importants l'un que l'autre. Les lois et les règlements concernant la protection de l'environnement sont strictement observés.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleures technologies et matériaux possibles.

Emballage

En ce qui concerne l'emballage, nous participons aux systèmes de recyclage des différents pays, qui garantissent un recyclage optimal. Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils anciens

Les appareils anciens contiennent des matériaux qui devraient être recyclés.

Les groupes de composants peuvent facilement être séparés et les matières plastiques sont indiquées. Les différents groupes de composants peuvent donc être triés et suivre la voie de recyclage ou d'élimination appropriée.

Notes

Fabricant

Bosch Thermotechnology n.v./s.a.
Buderus
Kontichsesteenweg 60
2630 Aartselaar
Tél. Installateur : 0032 78 050 786
Tél. Particulier : 0032 70 246 072
Fax: 0032 16 400 406
www.buderus.be
info@buderus.be

**Service après-vente
(pour entretien et réparation)**

Tél.: 0032 78 050 780
Fax: 0032 78 050 781
www.myservice.be
planning@myservice.be



Deutsche Fassung auf Anfrage erhältlich.

Buderus